

résidence de Monsieur le Docteur Antoine LaRue, à Neuville. Les médecins du comté, présents à cette réunion, avec d'ailleurs l'adhésion sincère de ceux que leurs occupations professionnelles avaient absolument retenus chez eux, ont décidé plusieurs points de réorganisation en souffrance dans les règlements de la société et plusieurs questions importantes ont été remises, après discussion, à la décision d'une séance ultérieure. L'utilité de réunions plus fréquentes a été complètement démontrée par l'importance et l'opportunité générales des questions qui ont été discutées et aussi par la cordialité qui n'a cessé de régner entre les confrères présents. Entr'autres propositions unanimement acceptées, M. le Dr LaRue, notre aimable président, a promis son intervention pour obtenir d'un conférencier de renom une étude spéciale et éminemment pratique pour les médecins à la prochaine séance de la société.

Les résultats de cette réunion ont démontré amplement combien il est utile que les médecins de notre comté se solidarisent pour donner à la société un essor nouveau et lui faire atteindre le but noble et profitable à tous vers lequel elle tend uniquement ; l'union et la protection mutuelle des médecins. C'est aussi dire que la réunion prochaine sera générale et animée de l'entente la plus parfaite.

L'élection des officiers pour l'année 1912 a donné le résultat suivant :

Président : — M. le Dr Antoine LaRue, Neuville.

Vice-président : — M. le Dr Armand Marcotte, Saint-Basile.

Secrétaire-trésorier : — M. le Dr A. Gaboury, Cap Santé.

Remercions, en terminant, notre généreux président dont l'hospitalité en sa résidence admirable de Neuville a été aussi généreuse que délicate. Le charme de cette réception n'a pu être égalé que par la courtoisie avec laquelle M. le Dr LaRue a présidé cette belle séance de la société médicale du comté de Portneuf.

A. GABOURY, M. D.

Secrétaire-Trésorier.